

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 7 FEVRIER 2017

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck – VAURAZ Christophe - MEY Karine - DESSEIGNE Alain – CHEVALIER Jean- Pierre - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - RUET Raymond –GUYOT Florence - LALLEMENT Annette**

Excusé(s): - **PELLETIER Franck --**

Absent(s) :

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie**

- *Mr Franck PELLETIER a donné procuration à Mr Grégory GUILLARME –*

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS » :

Compte rendu des différentes réunions de bureau et de conseil communautaire, notamment :

- Suite au départ des communes de ST Georges et Liergues, désignation des représentants au sein des différents organismes et commissions.
- Lutte contre la déprise viticole : recensement sur l'ensemble des communes des vignes arrachées et des solutions qui pourraient être apportées pour le devenir des exploitations viticoles. Mrs Raymond RUET et Michel DARGAUD (président du syndicat viticole) participent à cette étude. Pour la commune de SALLES, 42 hectares sur les 200 ha sont arrachés, soit 21 %. Prochaine réunion, le mercredi 15 mars à 18h30, à SALLES.
- Convention avec le conservatoire de musique : Mise en place d'un partenariat entre les communes et le conservatoire pour permettre aux élèves musiciens de se produire dans les communes de l'agglo, soit à la demande du conservatoire, soit à la demande de la commune. Le conseil est favorable à un tel échange, avec quelques conditions d'accueil et autorise le Maire à signer la convention.
- Voirie : Accord pour la signature de la convention relative aux permissions de voirie. Rappeler à l'agglo le curage des fossés à réaliser.
- Redevance service instructeur des permis de construire : 1 776,03 € pour l'année 2016
- Redevance spéciale Ordures Ménagères pour le 2^{ème} semestre 2016 : 1 384,65 €

ANCIENNE GARE :

Le résultat du marché n'est pas encore connu. Nous sommes dans la phase de négociation avec les entreprises qui ont postulé. Autorisation au Maire pour la signature du marché. La mission SPS a été confiée à Mr SANHARD et la mission HAND à Qualiconsult. Attente du résultat de l'étude sur l'amiante. Accord devis de Numéricable pour le déplacement de la logette.

CITY STADE :

L'annonce du MAPA sera diffusée le jeudi 9 février pour une remise des offres au plus tard, le 2 mars à 16h. Attente du devis du SYDER et du résultat de la présence ou pas d'amiante dans l'enrobé du terrain de sport actuel.

TRAVAUX CIMETIERE SALLES :

Les travaux se poursuivent. Les cavurnes seront implantées début mars.

VOIRIE :

Délibération pour autoriser le Maire à engager les transactions, signer les documents pour l'échange de terrain entre la commune et Mr CRETIEU au crêt de Bussy. Il a été convenu que les frais de notaire et de géomètre seront divisés par moitié entre les deux parties.

DESHERBAGE ECOLOGIQUE :

Plusieurs démonstrations de matériel pour désherber écologiquement sont mises en place dans les communes du Beaujolais. Thierry MATHIEU, J.Pierre CHEVALIER et Raymond RUET suivent régulièrement ces réunions. Il serait peut-être possible d'adapter sur la tondeuse, une balayeuse.

EAU - ASSAINISSEMENT :

Mr MATHON précise que de nombreux travaux sont à réaliser sur le réseau d'assainissement de l'agglo.

SUBVENTIONS :

- Aide à domicile : subvention accordée de 610,00 € (554 heures dispensées sur la commune en 2016, pour 4 personnes)
- ADMR : Subvention accordée de 420,00 € (381 heures dispensées sur la commune en 2016, pour 4 personnes).

SALLE DU BREUIL :

Lors d'une location, une partie du plafond a été endommagée. La réparation est prise en charge par l'assurance du locataire. Présentation du devis pour réparation et changement de deux autres parties du plafond (installation de dalles isolantes en lieu et place du plafond tendu). Coût 6 056,62 € TTC (y compris part assurance). Accord du conseil.

ECOLE :

Le budget scolaire n'ayant pas été consommé en totalité, il est décidé d'attribuer la somme de 1000,00 € au Sou des Ecoles, en faveur de la classe verte, qui se déroulera le 12-13-14 avril 2017, à SUPERBESSE (63). Il est rappelé qu'une subvention de 1000,00 € a été accordée par notre député, Mr PERRUT et 2 000,00 € par notre conseiller départemental, Mme EPINAT.

Lecture du courrier de l'académie, annonçant la suppression de la 5^{ème} classe à la rentrée 2017, en raison, d'un nombre d'élèves en diminution (nombreux départs en CM 2 et petite rentrée en maternelle)

Au niveau des petits travaux, le WC adulte de la maternelle, sera changé et la fuite sur la toiture, dans le hall de la maternelle, a été réparée.

CENTRE DE LOISIRS « ASSOCIATIONS DES FAMILLES » :

Ce centre fonctionne de mieux en mieux. L'ouverture aux communes du PERREON et de VAUX a permis de redynamiser cette structure. Pendant les vacances de février, 55 enfants sont inscrits, dont 6 de SALLES. Les enfants étant plus nombreux, le centre est dans l'obligation de recruter plus d'animateurs et donc des frais de personnel supplémentaires. La subvention demandée, à la commune, pour l'année 2017 s'élève à 2 436 €. Accord du conseil.

CIRCUIT DU TACOT :

Mme LALLEMENT donne le compte-rendu des différentes réunions concernant la mise en place de ce circuit, avec les communes de ST JULIEN, BLACE, SALLES-ARBUISSONNAS, ST ETIENNE DES OULLIERES, LE PERREON et la maison du Patrimoine de VILLEFRANCHE. Dans un premier temps, il faut recenser tous les propriétaires de terrain où passe la voie et contacter le département du Rhône pour la mise aux normes de sécurité du viaduc. Un courrier a été adressé au Président du Conseil Départemental, Mr GUILLOTEAU pour lui expliquer ce projet.

MUTUELLE COMMUNALE :

Mme le Maire a assisté à une réunion d'informations sur la mutuelle communale, organisée par la mairie d'ARNAS. Cette dernière demande si notre commune souhaite se joindre à ce projet. Le conseil municipal, après avoir échangé (quel public concerné, nombre d'habitants intéressés, etc...), ne souhaite pas s'engager dans un premier temps, considérant ne pas posséder assez d'éléments pour une telle décision. Certains conseillers ont posé la question suivante : Pourquoi ce projet ne rentrerait pas dans le cadre intercommunal de l'agglo ?

SAPEURS-POMPIERS :

La nouvelle caserne sera opérationnelle pour la fin d'année 2017. 26 pompiers dépendent de ce centre et ont effectué, pour l'année 2016, 28 sorties sur notre commune (sur un total de 393). L'école des jeunes sapeurs-pompiers, compte 6 jeunes et organise un nouveau recrutement à la rentrée 2017, pour une formation sur 4 ans.

La Sainte Barbe sera fêtée le samedi 25 février avec un défilé à 11h00 à BLACE.

PERSONNEL :

Loïc BEAUCHENE a postulé pour remplacer Thierry MATHIEU, durant ses congés d'été. Accord du conseil.

ARCHIVES MUNICIPALES :

Présentation du devis du service Archives du Centre de Gestion. Il est prévu une durée de travail d'environ 37 jours pour un coût de 11 100 € environ. Ce classement des archives est obligatoire, mais le devis sera revu en fonction de la quantité exacte d'archives à classer.

SECURITE BATIMENTS :

Lecture du courrier adressé à Mr Gérard TEXIER concernant l'utilisation de son caveau « Rue de la Voute ». Il lui a été précisé que, s'il réalise que les animations décrites dans le dossier qu'il a déposé, il n'y a pas de problème. Par contre, s'il fait d'autres manifestations, notamment des concerts et reçoit plus de personnes, son local sera considéré comme un établissement de 4^{ème} catégorie de type L et devra se conformer à d'autres règles de sécurité. Ces règles étant dictées par les services des pompiers préventionnistes de LYON.

PROCHAINES REUNIONS :**Mardi 7 mars 2017****Mardi 28 mars ou 4 avril 2017****Mardi 2 mai 2017**